

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00645

Numéro SIREN : 528 401 326

Nom ou dénomination : A2S ADVANCED SAFETY SOLUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 02/12/2022 sous le numéro de dépôt 17731

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	19 404.29	9 865.14	9 539.15	12 926.10	-3 386.95	-26.20
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations				100 000.00	-100 000.00	-100.00
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 890.00		3 890.00	3 890.00		
	Total II	23 294.29	9 865.14	13 429.15	116 816.10	-103 386.95	-88.50
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	56 797.64		56 797.64	41 031.28	15 766.36	38.43
	Avances et acomptes versés sur commandes	13 471.91		13 471.91	12 820.95	650.96	5.08
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	279 254.57	141 214.56	138 040.01	290 083.43	-152 043.42	-52.41
	Autres créances	87 360.77		87 360.77	6 630.18	80 730.59	NS
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	126 372.14		126 372.14	195 584.02	-69 211.88	-35.39
	Charges constatées d'avance (3)	2 687.42		2 687.42	864.14	1 823.28	210.99
	Total III	565 944.45	141 214.56	424 729.89	547 014.00	-122 284.11	-22.35
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		589 238.74	151 079.70	438 159.04	663 830.10	-225 671.06	-34.00

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

3 890.00

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 700)	7 700.00	7 700.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	770.00	770.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	141 299.56	140 747.18	552.38	0.39
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-81 734.06	552.38	-82 286.44	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	68 035.50	149 769.56	-81 734.06	-54.57
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	163 162.80	182 399.51	-19 236.71	-10.55
	Concours bancaires courants	128.98	2.59	126.39	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	576.65	697.93	-121.28	-17.38
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	27 200.34	3 512.56	23 687.78	674.37
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 178.58	270 594.76	-143 416.18	-53.00
	Dettes fiscales et sociales	50 877.55	56 842.84	-5 965.29	-10.49
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	998.64	10.35	988.29	NS
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	370 123.54	514 060.54	-143 937.00	-28.00
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	438 159.04	663 830.10	-225 671.06	-34.00

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

219 874.26 500 939.13

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 438 159.04 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 175 529.91 Euros et dégageant un déficit de -81 734.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 ne constitue pas à lui seul un indice de perte de valeur pour l'évaluation des actifs. L'existence d'un indice de perte de valeur n'est confirmée qu'à l'issue d'un examen des caractéristiques propres à l'entreprise. Il a donc été procédé aux tests de valeur nécessaires pour apprécier la situation.

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	16 935		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 470		
TOTAL	19 404		
Autres participations	100 000		
Prêts, autres immobilisations financières	3 890		
TOTAL	103 890		
TOTAL GENERAL	123 294		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			16 935	16 935
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 470	2 470
TOTAL			19 404	19 404
Autres participations		100 000		
Prêts, autres immobilisations financières			3 890	3 890
TOTAL		100 000	3 890	3 890
TOTAL GENERAL		100 000	23 294	23 294

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	4 009	3 387		7 396
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 470			2 470
TOTAL	6 478	3 387		9 865
TOTAL GENERAL	6 478	3 387		9 865

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	3 387				
TOTAL	3 387				
TOTAL GENERAL	3 387				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	45 300
Total	45 300

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

A2S ADVANCED SAFETY SOLUTIONS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 4 620 €
Siège social : 350 avenue JRGG de la Lauzière
31 Parc du Golf – CS 90519
13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3
RCS Aix-en-Provence 528 401 326

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 NOVEMBRE 2022

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat – Distribution de dividendes

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de – 81 734.06 € :

La perte de l'exercice s'élevant à :	- 81 734.06 €
En affectation au poste « Report à nouveau » pour :	- 81 734.06 €
Le solde de ce poste passant ainsi de 141 299.56 € à 59 565.50 €	

Distributions antérieures de dividendes

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2020	-	-	-
2019	-	-	-
2018	-	-	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 21 novembre 2022 : Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme à l'original.
Fait à Aix-en-Provence,
Le 21 novembre 2022.

Nicolas SEVESTRE,
Gérant